

**Premier recruteur de l'État,
le ministère des Armées ouvre son portail « Civils de la défense »**

Jeudi 18 février 2021, le ministère des Armées a ouvert son nouveau portail numérique « Civils de la défense », dédié aux concours, aux recrutements et aux stages.

« Civils de la défense » est la nouvelle plateforme de référence pour présenter la variété des emplois et des métiers proposés. Son principal atout est de fédérer quatre sites de recrutement : Admissio, civilsdeladefense.fabnum.fr, stages et apprentissage, et enfin le site « La place de l'emploi public ».

Cette plateforme centralise toutes les informations sur les recrutements et recense les offres d'emploi accessibles par la voie contractuelle ou par mobilité des agents (fonctionnaires, contractuels et ouvriers d'État). Particulièrement orientée vers les jeunes, elle présente notamment les opportunités d'apprentissage et de stage.

Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, le nouveau portail a pour ambition de donner plus de visibilité aux offres disponibles, de simplifier l'accès aux informations et de délivrer une actualité régulière sur les besoins des recruteurs du ministère ou sur les métiers peu connus.

Du côté candidats, le portail facilite leurs recherches grâce aux nouvelles fonctionnalités :

- Un « *chatbot* » pour orienter plus rapidement les futurs candidats vers les offres d'emploi adaptées à leur formation, parcours ou appétences et les dirige vers les offres de postes correspondants.
- Une rubrique « actualités » pour connaître les dates des salons et événements afin de rencontrer les services des ressources humaines et le calendrier des recrutements spécifiques à venir ou pour mieux se préparer aux concours externes.

Chaque année, le ministère des Armées propose 5 000 postes à des civils. Partie intégrante de la communauté de Défense, les agents civils du ministère contribuent à l'action des forces armées par l'exercice de leurs métiers et de leurs spécialités. Les parcours professionnels proposés concernent des domaines extrêmement variés : de la cyberdéfense à la mécanique, des ressources humaines à la politique mémorielle, de la santé à l'environnement, avec ou sans diplôme. Et, ce à tous les niveaux de responsabilité.

Les civils de la défense, en quelques chiffres

65 212 personnels civils en 2019, soit 23 % de l'effectif total du ministère des Armées.
Une population féminisée : environ 40 % de femmes.
59 % de fonctionnaires, 22 % d'ouvriers d'État et 19 % d'agents contractuels.

Plus de 2 000 jeunes en contrat d'apprentissage.

Retrouvez-nous sur :

- Le site : www.civils.defense.gouv.fr
- Le compte LinkedIn : https://www.linkedin.com/company/civils-de-la-d%C3%A9fense/life?trk=nav_type_life